

Offre éducative ENFANCE JEUNESSE



SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE L'OFFRE ÉDUCATIVE	p. 3
---	------

FICHES THÉMATIQUES

Art du spectacle	p. 5
Arts plastiques	p. 6
Découverte du patrimoine	p. 7
Cultures du Monde	p. 8
Autour des écrits et de la lecture	p. 9
Multimédia	p. 10
Culture scientifique	p. 11
Solidarité	p. 12
Ecocitoyenneté et développement durable	p. 13
Autour du bien-vivre ensemble	p. 14
Prévention	p. 15
Activités physiques	p. 16
Sports	p. 17
Eveil artistique	p. 18

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS	p. 21
--	-------

LES ÉTUDES ACCOMPAGNÉES	p. 22
-------------------------------	-------

L'AIDE À LA SCOLARITÉ PERSONNALISÉE	p. 23
---	-------

LE DISPOSITIF ARGENT DE POCHE	p. 24
-------------------------------------	-------

LE PASS' ACTIVITÉS	p. 25
--------------------------	-------

LES PROMENEURS DU NET	p. 25
-----------------------------	-------

LES AIDES DU CCAS D'AUBIÈRE	p. 26
-----------------------------------	-------

MESURES DE RESPONSABILISATION	p. 27
-------------------------------------	-------



Présentation DE L'OFFRE ÉDUCATIVE

La Ville d'Aubière a décidé de conduire une ambitieuse politique enfance jeunesse dont la finalité est d'accompagner les enfants vers la maturité d'un(e) adulte responsable, épanoui(e) et citoyen(ne).

La mise en œuvre de ce programme s'appuie principalement sur des actions éducatives telles que décrites dans le Projet Éducatif Territorial et son Plan Mercredi.

Ces deux outils offrent la possibilité de poser les jalons indispensables à la mise en œuvre des propositions éducatives, cohérentes et complémentaires des composantes scolaires et familiales, afin de prendre en compte la pluralité des acteurs et des usagers dans l'espace commun qu'est le territoire.

Pour atteindre cette finalité il est proposé de :

- Donner à chaque citoyen en devenir la possibilité d'être acteur de son parcours par l'élargissement de sa connaissance.
- Réduire, de façon solidaire et collective, les inégalités avec une attention particulière à destination des enfants socialement défavorisés.
- Répondre de manière adaptée aux difficultés liées à la vie en collectivité, aux harcèlements, aux incivilités, notamment en matière de dégradation des espaces publics. Avec comme but ; prévenir la délinquance.



Dans le cadre du Projet Éducatif Territorial, les élus proposent une démarche respectueuse du rythme de l'enfant et des projets adaptés à leurs besoins :

- Agir en complémentarité avec les enseignants et les parents.
- Favoriser l'accès de tous les enfants aux loisirs, à l'expérimentation par la découverte de multiples domaines aussi bien culturels, artistiques que sportifs.
- Mutualiser les moyens et les interventions au-delà du territoire communal.
- Procéder à des évaluations régulières pour garantir la qualité des prestations et faire évoluer les organisations.
- Densifier et fluidifier la continuité éducative entre les différents acteurs du territoire.

Les moyens humains seront adaptés aux besoins des enfants, en termes de compétences et de savoir être, confortés par des effectifs stabilisés pour déprécariser les emplois d'animateurs.

Les services municipaux se coordonnent toute l'année pour porter des projets construits et cohérents dans et avec le respect du PEDT, sur le temps scolaire et hors temps scolaire.

Ce guide est destiné à vous informer sur l'ensemble de l'offre éducative proposée par la Ville d'Aubière. Il rassemble tous les renseignements utiles de manière très concrète et pratique afin de vous faire découvrir un panel très riche d'activités proposé aux enfants.

**Nos
partenaires :**





Thématique

ART DU SPECTACLE

👉 Découvrir les arts de la scène.

LE PUBLIC : De la maternelle à l'élémentaire.

LA PÉRIODE : Toute l'année, avec un pic d'activité en fin d'année scolaire.

LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS

Participer à l'organisation d'un événement culturel de sa conception à sa diffusion.

Permettre la rencontre et le partage avec des artistes d'horizons différents.

Participer à un projet collectif.

EXEMPLES DE PROJETS

Création d'un spectacle en partenariat avec Le Carré des Arts et/ou des compagnies d'artistes locaux.

Initiation aux arts circassiens.

Ateliers théâtre, danse, chant...



Thématique

ARTS PLASTIQUES

➡ Développer la créativité des enfants.

LE PUBLIC : De la maternelle à l'élémentaire.

LA PÉRIODE : Toute l'année.

LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS

Découvrir différents artistes et techniques de l'art plastique.

S'exprimer par la création.

Développer des compétences artistiques.

EXEMPLES DE PROJETS

Montage d'une exposition de «A à Z».

Ateliers couture, décopatch, poterie...

Découverte de la vannerie.





Thématique

DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE



Sensibiliser au respect de l'environnement.

LE PUBLIC : De la maternelle à l'élémentaire.

LA PÉRIODE : Toute l'année.

LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS

Découvrir et connaître le patrimoine local.

Participer à la mise en valeur et l'entretien de son environnement.



EXEMPLES DE PROJETS

Création de supports pédagogiques à destination des enfants et des familles.

Découverte du patrimoine avec des associations locales.



Thématique CULTURES DU MONDE

➡ *Sensibiliser au bien vivre ensemble par la connaissance de l'autre.*

LE PUBLIC : De la maternelle à l'élémentaire.

LA PÉRIODE : Toute l'année.

LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS

Découvrir et rencontrer de nouvelles cultures.

EXEMPLES DE PROJETS

Initiation aux langues étrangères.

Correspondance écrite avec d'autres structures d'accueil d'enfants en France ou à l'étranger.

Découvrir la culture au travers d'activités créatives.





Thématique AUTOUR DES ÉCRITS ET DE LA LECTURE

➡ Développer l'expression écrite des enfants.

LE PUBLIC : De la maternelle à l'élémentaire.

LA PÉRIODE : Toute l'année.

LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS

Sensibiliser les enfants aux bienfaits de la lecture.

Savoir s'exprimer à l'écrit.

EXEMPLES DE PROJETS

Création et édition d'un journal des enfants.

Participation à des concours littéraires, rencontres avec des auteurs et illustrateurs.

Visites régulières à la médiathèque.

Ecriture de textes : chansons, poèmes...



Thématique MULTIMÉDIA



Découvrir les usages des nouvelles technologies.

LE PUBLIC : Principalement élémentaire.

LA PÉRIODE : Toute l'année.

LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS

Initier les enfants à l'outil informatique.
Sensibiliser aux dangers d'Internet.
Savoir rechercher et trier de l'information.

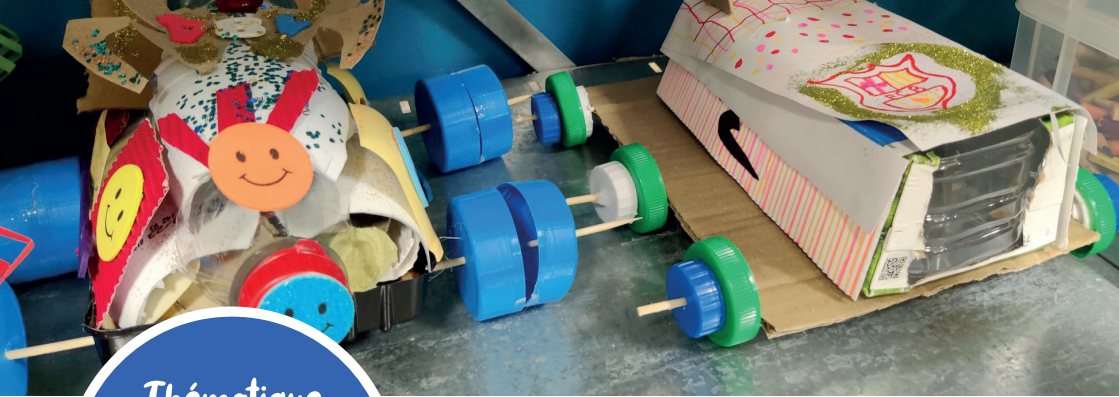


EXEMPLES DE PROJETS

Création de court métrage.

Découverte de l'outil informatique : création d'exposé, programmation informatique.

Participation à des concours photos ou vidéos.



Thématique

CULTURE SCIENTIFIQUE

➡ Donner envie de découvrir la culture scientifique.

LE PUBLIC : De la maternelle à l'élémentaire.

LA PÉRIODE : Toute l'année.

LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS

Manipuler et expérimenter pour comprendre.

Faire naître des vocations.

EXEMPLES DE PROJETS

Création de supports météorologiques.

Participation à des expériences scientifiques.



Thématique SOLIDARITÉ

➡ **Sensibiliser les enfants à la solidarité en les rendant acteurs.**

LE PUBLIC : Principalement élémentaire.

LA PÉRIODE : Toute l'année.

LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS

Créer du lien social.

Sensibiliser les enfants au don et au partage.



EXEMPLES DE PROJETS

Participation à des actions tels que Téléthon ou box solidaires.

Rencontre avec des associations type Partage.



Thématique ÉCOCITOYENNETÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



Sensibiliser les enfants à la nécessité de prendre soin de notre planète.

LE PUBLIC : De la maternelle à l'élémentaire.

LA PÉRIODE : Toute l'année.

LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS

Sensibiliser au développement durable.

Découvrir l'écosystème.

Initiation au jardinage.

EXEMPLES DE PROJETS

Projet de réduction des déchets à l'accueil de loisirs.

Mise en place de projets à destination de la population (ramassage de déchets, campagne d'affichage...).

Initiation au jardinage en partenariat avec le CCAS et le Jardin Partagé.

Découverte des fruits et légumes de saison.



Thématique AUTOUR DU BIEN-VIVRE ENSEMBLE



Sensibiliser les enfants aux règles de la vie en société et au respect de chacun.

LE PUBLIC : Principalement élémentaire.

LA PÉRIODE : Toute l'année.

LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS

Créer du lien social et intergénérationnel.

Sensibilisation au handicap.

Développer l'autonomie.

EXEMPLES DE PROJETS

Projets de rencontres et d'activités partagées avec les adhérents de l'AMH ou de l'âge d'or, les résidents de l'EHPAD.

Travail sur le harcèlement scolaire : participation à des concours, campagne d'affichage à destination des autres enfants...

Travail en commun sur l'établissement et le respect de règles de vie.



Thématique

PRÉVENTION

🔄 **Sensibiliser les enfants aux différents risques auxquels ils peuvent être confrontés.**

LE PUBLIC : De la maternelle à l'élémentaire.

LA PÉRIODE : Toute l'année.

LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS

Reconnaître les différents risques selon l'environnement.

Apprendre aux enfants des actions pour se prémunir des différents risques.



EXEMPLES DE PROJETS

Projet de sensibilisation aux risques domestiques.

Travail sur l'autonomie des enfants au sein de la collectivité.

Projet de prévention santé : hygiène, soleil...

Initiation aux gestes de premier secours.

Prévention routière : déplacement piétons et vélos.



Thématique

ACTIVITÉS PHYSIQUES



*Sensibiliser les enfants aux bienfaits
du sport et de l'activité physique.*

LE PUBLIC : De la maternelle à l'élémentaire.

LA PÉRIODE : Toute l'année.

LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS

Inciter les enfants à pratiquer une activité physique régulière.
Créer du lien social autour des valeurs sportives.
Découvrir de nouvelles disciplines (peu connues et originales).
Sensibilisation au handisport.
Sensibilisation à la coopération et à la connaissance de soi.

EXEMPLES DE PROJETS

Projet Terre de Jeux 2024.
Animation EPS en maternelle.
Cycle de sports.





Thématique SPORTS



Favoriser la pratique physique et sportive des enfants.

LE PUBLIC : Principalement élémentaire.

LA PÉRIODE : Toute l'année scolaire.

LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS

Découverte et initiation à différentes activités physiques et sportives, en lien avec les clubs sportifs locaux.

Respecter les règles, l'arbitre, le partenaire, l'adversaire.

Approche et maîtrise des techniques fondamentales (passe/réception/tir).

Être capable de s'organiser collectivement / de s'affronter collectivement.

EXEMPLES DE PROJETS

Sports collectifs (hand-ball),

Sports de combat (lutte),

Sports de raquettes (tennis),

Sports de loisirs (sport de boules).



Thématique ÉVEIL ARTISTIQUE

➡ Créer pour s'exprimer.

LE PUBLIC : Maternelle et élémentaire.

LA PÉRIODE : Toute l'année.

LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS

Stimuler la curiosité des tout-petits.
Encourager la créativité.
Contribuer au développement de l'enfant.



EXEMPLES DE PROJETS

Réaliser des objets de décoration au fil des saisons et du calendrier.
Fabriquer des mobiles avec des matériaux recyclés dans l'esprit de la labellisation «E3D».
Décorer et embellir l'école et les locaux périscolaires.



LES ATSEM

Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles



L'ATSEM apporte une assistance technique et éducative à l'enseignant.e d'une école maternelle (enfants de 2 à 6 ans).



L'ÉQUIPE DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE



L'équipe du service Enfance Jeunesse propose une offre éducative et de loisirs diversifiée et de qualité pour les enfants qui répond aux objectifs posés par le Projet Educatif de Territoire (P.E.D.T.) de la commune.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

➡ *Former les jeunes élus à l'engagement,
connaître les droits et devoirs du citoyen,
faire vivre les valeurs de la République.*

LE PUBLIC :
CM1 et CM2.

LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS

Etre force de propositions pour l'avenir de la commune.
Permettre aux enfants d'Aubière de participer activement à la
vie citoyenne de la commune.
Prendre en compte la parole des enfants.
Enrichir la politique jeunesse de la commune.

LA PÉRIODE :
Toute l'année.

EXEMPLES DE PROJETS

Amélioration des conditions de vie des enfants aubiérois :
rencontre avec la cuisine centrale, mise en place de boîtes à livres
à destination des enfants.

Projet solidaire : verdissement de la commune.

LES ÉTUDES ACCOMPAGNÉES



Des études accompagnées gratuites sont mises en place par la Ville d'Aubière dans les écoles sur le temps périscolaire afin d'accompagner les élèves vers la réussite scolaire. L'étude est encadrée par du personnel communal (animateurs).

Il s'agit d'une alternative entre des « études surveillées » (1 surveillant pour 20-25 élèves – peu d'interaction avec les élèves) et du « soutien scolaire » (1 surveillant pour 2 à 3 enfants où les leçons sont entièrement reprises et les travaux viennent en plus des devoirs).

Pour « les études accompagnées », le nombre d'accompagnateurs est en moyenne de 1 pour 10 à 15 enfants. Ces études sont, en général, réparties en 3 niveaux (CP-CE-CM), l'objectif principal est de stimuler de façon progressive l'autonomie des enfants vis-à-vis de leurs travaux scolaires.

L'étude permet d'accompagner les élèves à faire leurs devoirs et les aider à s'organiser. Il ne s'agit pas de cours individuels ni de soutien scolaire. Elle permet aux enfants d'évoluer de manière autonome en les responsabilisant pour qu'ils effectuent quotidiennement leurs devoirs. En fin de cycle, les élèves de CM2 doivent être en mesure d'être autonome pour leur entrée en 6^{ème}.

Ces temps d'études ne se substituent pas à la responsabilité des parents de vérifier que les devoirs sont bien effectués et acquis par leur enfant. Ce temps intrafamilial d'échange est nécessaire et primordial dans la relation qui unit les parents à leurs enfants. Pour ce faire, les encadrants des études notifient aux familles l'état d'avancement des devoirs dans les cahiers de texte.





L'AIDE À LA SCOLARITÉ PERSONNALISÉE

La mairie d'Aubière a souhaité mettre en place une aide, individualisée, gratuite, pour les enfants en difficulté à la scolarité.

Une convention a été signée avec l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de l'Université de Clermont-Auvergne pour permettre à des étudiants d'accompagner des écoliers qui rencontrent des difficultés. Pour les étudiants, c'est un cours optionnel qui fait partie de leur cursus universitaire.

Chaque année, des étudiants se portent volontaires. Ils sont en relation avec les professeurs des écoles et suivis par une enseignante à l'IAE.
« Les motivations des étudiants sont nombreuses : devenir professeur des écoles ou enseignant, travailler auprès des enfants, ou tout simplement mener une action qui a du sens ».

Les enseignants sont très impliqués dans le projet : ils guident les étudiants et échangent régulièrement avec eux sur les points à revoir avec les enfants. De plus, les étudiants bénéficient aussi d'une formation d'une trentaine heures.

Chaque année, une vingtaine d'enfants bénéficie de ce dispositif.



LE DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Le dispositif "Argent de Poche" donne la possibilité aux adolescents âgés de 16 ou 17 ans d'effectuer de petits chantiers de proximité, participant à l'amélioration de leur cadre de vie, tout en gagnant un peu d'argent.

Le dispositif « Argent de poche », c'est quoi ?

Il s'agit de chantiers d'une durée de 3h qui ont lieu pendant les vacances scolaires. En contrepartie de leur investissement, les participants perçoivent une indemnité de 15 € par demi-journée.

L'objectif du dispositif est non seulement de permettre aux jeunes de découvrir et d'appréhender le monde du travail, mais c'est aussi un moyen de les inciter à s'engager dans une démarche citoyenne et de les responsabiliser sur des courtes missions.

Ils sont accueillis dans différents services de la mairie

(administration, services techniques, service enfance jeunesse...) et sont encadrés par un agent de la commune.

Conditions :

- Avoir entre 16 ou 17 ans.
- Résider sur la commune d'Aubière.

Inscriptions :

Pour une première inscription, une rencontre est obligatoire pour évaluer les attentes des adolescents et remplir le dossier d'inscription.





LE PASS' ACTIVITÉS

Le Pass' Activités est une aide financière permettant au plus grand nombre de pratiquer une activité.

L'objectif est de faciliter l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs pour les jeunes. Concrètement, il s'agit d'une participation aux frais d'adhésion au sein d'une association aubiéroise.

Pour en bénéficier, vous devez remplir les conditions suivantes :

- Résider sur Aubière.
- Être mineur.
- Justifier d'un quotient familial inférieur ou égal à 1000 €.
- S'inscrire à une activité au sein d'une association aubiéroise.

La bourse musique est incluse dans ce nouveau dispositif. Le barème le plus favorable entre la bourse activité et la bourse musique sera appliqué.



LES PROMENEURS DU NET

Il s'agit d'un réseau de professionnels de la jeunesse qui assurent une veille éducative à destination des adolescents directement sur les réseaux sociaux. Origine du dispositif : Suède.

Lancement officiel des dispositifs sur le Puy-de-Dôme : Novembre 2017.

Depuis janvier 2019, la commune d'Aubière a rejoint un groupement de professionnels issus de différentes structures qui interviennent habituellement dans le secteur de la jeunesse, dans le département du Puy-de-Dôme. Fédérés autour d'une action commune de présence éducative sur l'espace public numérique et régis par une charte d'engagement.

LE CCAS D'AUBIÈRE

vous aide pour les départs en vacances

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Aubièrre propose différents dispositifs d'aide aux départs en vacances à destination des familles aubiéroises (offres cumulables).

Vacances familles

Une aide financière, sous condition de ressources, est proposée pour les vacances en famille (campings, hôtels...).



Vacances en structures d'accueil

Le CCAS propose deux formules pour les enfants de la commune :

- 1 semaine gratuite au centre de loisirs communal pendant l'été,
- ou bien
- une aide financière pour un départ en colonie de vacances ou au séjour du service Enfance Jeunesse municipal.



Vous êtes intéressés ? Alors n'hésitez pas à prendre contact au CCAS : 04 73 44 00 03 - ccas@ville-aubiere.fr



MESURES DE RESPONSABILISATION :

La Ville d'Aubière prête à accueillir des élèves

La mesure de responsabilisation est une sanction de nature éducative prononcée à l'égard d'un élève du secondaire (collège ou lycée) à la suite d'un manquement à ses obligations, rappelées dans le règlement intérieur. Elle consiste pour l'élève à participer à des activités de solidarité, culturelles ou de formation à des fins éducatives. La ville d'Aubière, sous l'égide de ses services, peut accueillir ponctuellement des jeunes dans la mise en œuvre de ces mesures de responsabilisation.

La mesure de responsabilisation concerne tout collégien ou lycéen qui a commis des actes incompatibles à la vie en collectivité au sein d'un établissement scolaire.

Cette mesure de responsabilisation est mise en place pour éviter un processus de déscolarisation tout en permettant à l'élève de témoigner de sa volonté de conduire une réflexion sur la portée de son acte tant à l'égard de la victime que de la communauté éducative. Cette mesure est destinée à aider l'élève à prendre conscience de ses potentialités et à favoriser un processus de responsabilisation.

Une convention de partenariat entre l'établissement scolaire et la ville d'Aubière est alors mise en place. L'arrêté ministériel du 30 novembre 2011 fixe les clauses types de la convention. Le même arrêté décrit les informations qui doivent figurer dans le document signé par le chef d'établissement, le représentant légal et le responsable de la structure d'accueil, afin de définir les modalités d'exécution de la mesure de responsabilisation.

La mesure de responsabilisation a pour objectif de faire participer les élèves, en dehors des heures d'enseignement, à des activités de solidarité, culturelles ou de formation à des fins éducatives. Au cours de cette mesure, les élèves peuvent découvrir les activités de la structure d'accueil, assister ou participer à l'exécution d'une tâche.

Le contenu de la mesure de responsabilisation respecte la dignité de l'élève et demeure en adéquation avec son âge et ses capacités.



CONTACT

Guichet Enfance Jeunesse
6 rue Beaudonnat
63170 Aubière

04 73 44 94 41
service.enfance-jeunesse@ville-aubiere.fr

Du lundi au vendredi :
8h30-12h30 - 13h30-17h

ville-aubiere.fr